Texte 3 : Évaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire (rapport de l'inspection générale, 18 juin 2014)

Réduire le décrochage scolaire est un enjeu essentiel pour notre société aux niveaux humain, social et économique. Chaque année en France, 140 000 nouveaux jeunes sortent de formation initiale sans qualification et viennent grossir les rangs des générations précédentes. [...]

L'École est consciente de ses responsabilités dans le processus de décrochage et prendra donc toute sa part dans cette dynamique partenariale.

Réduire le décrochage scolaire constitue un enjeu essentiel pour notre société et à ce titre une priorité nationale. Il s'agit d'unir nos forces pour donner des perspectives d'avenir à chacun. La France ne peut laisser sur le bord du chemin près d'un jeune sur cinq, ni accepter le poids des déterminismes sociaux sur les parcours. La politique de lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit dans un contexte européen: la réduction du taux du décrochage scolaire dans les Etats membres de l'Union européenne est en effet l'un des cinq axes définis dans la « stratégie Europe 2020 » pour une économie durable, intelligente et inclusive.

Cet objectif est décliné de façon très volontariste au niveau national, puisque le Président de la République a fixé l'objectif de diviser par deux au cours de sa mandature le nombre de décrocheurs. En France après une baisse régulière du taux de sortants précoces, celui-ci stagne de manière préoccupante depuis une dizaine d'années. Le décrochage scolaire constitue un enjeu humain, le préjudice psychologique du décrochage étant important en termes d'estime de soi et souvent de qualité de vie, et un enjeu social et économique majeur.

Sur le plan humain, la non-valorisation des talents représente incontestablement un préjudice psychologique lourd pour les jeunes et leurs familles et un gâchis pour la société. Le décrochage scolaire est «une réalité angoissante» et menace la cohésion sociale : actuellement, en France métropolitaine, environ 140 000 jeunes sortent chaque année du système de formation initiale sans diplôme du second cycle secondaire et 620 000 des jeunes de 18 à 24 ans se trouvent en dehors de tout système de formation et sans diplôme du second cycle du secondaire.